

# Phare.

## Les élèves récompensés pour leur clip sur la lutte contre le harcèlement

Présenté par Frédéric Marchand, Directeur académique adjoint des services de l'Education nationale, cette cérémonie a permis de récompenser des élèves de Bourth et du collège de Verneuil pour leur participation au projet « Phare » par la réalisation d'un clip vidéo.

### Non au harcèlement!

Le prix « Non au harcèlement » organisé par le ministère chargé de l'Education Nationale, avec le soutien de la mutuelle MAE, a pour objectif de donner la parole aux jeunes des écoles, collèges, lycées et structures péri et extrascolaires pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo, qui servira de support de communication pour le projet qu'ils souhaitent mener dans leur établissement.

Dans le cadre de cette action, le collège de Vlaminck à Verneuil d'Avre et d'Iton et l'école de Bourth ont mené un projet inter-degré réunissant les élèves de la classe de 6<sup>e</sup>C et ceux des niveaux CE2, CM1 et CM2.

### Réalisation d'un clip vidéo

Outre la sensibilisation des élèves aux valeurs d'empathie et de solidarité, cette action a permis aux jeunes élèves, à travers la réalisation d'un clip vidéo entièrement créé par eux, de s'impliquer dans toutes les étapes de la création d'un film, en prenant en charge les différents rôles techniques (caméra, son, montage) et les rôles d'acteurs.

Ils ont été accompagnés par des professionnels du journalisme ainsi que par leurs enseignants : deux professeures des écoles, une enseignante de lettres et un enseignant d'anglais.

### Premier sur près de 600

Enfin, ils ont été félicités et ont reçu divers cadeaux, leur vidéo « **n'attendons pas 2050** » ayant

été classée première dans la catégorie « **coup de cœur, inter-degré** » par le jury départemental sur près de 600 propositions.



Les lauréats, leurs professeurs et des élus

